

Maison des services de l'environnement

Afin de moderniser et faciliter les relations entre l'intercommunalité et les usagers et de mutualiser l'ensemble ses moyens, la communauté de communes va s'engager en 2022 dans la construction d'un nouvel équipement : la Maison des services de l'environnement.



Un équipement pour regrouper les services techniques intercommunaux

Elle prendra place chemin de l'écosite, secteur Passide à Gignac, sur une parcelle de 7 100 m². Les travaux représentent un montant prévisionnel de 4 M€ HT et comprendront la construction d'un bâtiment administratif de 1205m², de 280m² d'ateliers techniques, 400m² de garages et 2800m² de parkings destinés au personnel, aux véhicules techniques et au public.

Un bâtiment exemplaire

Comme le lycée Simone Veil, la future Maison des services de l'environnement se veut durable et va répondre à certains critères de qualité environnementale. Les exigences portent notamment sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables ou de récupération.

L'ensemble du projet s'engage à respecter le niveau E3C1 du référentiel E+C- en vigueur, un niveau de certification et de performance énergétique qui lui permettront de s'inscrire dans le cadre de l'appel à projet NoWatt lancé par la Région Occitanie.

Un équipement en phase avec le projet de territoire

En phase avec le projet de territoire pour une vallée durable, l'ensemble des matériaux et produits de construction

seront choisis sur la base de leurs caractéristiques environnementales. Sa structure et son enveloppe thermique seront performantes, favorables à la réduction des consommations énergétiques et participeront activement au confort thermique.

Façades orientées pour maîtriser l'ensoleillement, emploi de matériaux bruts (pierre, bois, béton « bas carbone »), isolation en fibres végétales, pompes à chaleur réversibles alimentées par les panneaux photovoltaïques en toiture, déblais réutilisés, récupération de l'eau de pluie, intégration paysagères... tous les moyens sont bons pour limiter l'impact du projet sur son environnement.



Services intercommunaux présents sur site

L'ensemble des services du Pôle Aménagement Environnement s'installeront au sein de la Maison des services de l'environnement, dont :

- ▶ Le service des eaux
- ▶ Le service des déchets ménagers
- ▶ Le service urbanisme - autorisation du droit des sols
- ▶ Le service Grand Site de France - Natura 2000
- ▶ Le service activités de pleine nature
- ▶ Le service bâtiments-infrastructures

D'autres acteurs en lien avec la ressource en eau, tel le Syndicat mixte du bassin fleuve Hérault (SMBFH) pourront rejoindre l'équipement.

Premiers pas vers un regroupement des services techniques intercommunaux

En début d'année, l'équipe d'architecte a été sélectionnée, Cardin Gabriel Architectes Associés, ainsi qu'un bureau d'études techniques tous corps d'état, SAS OTCE LR, et le bureau Véritas solutions pour l'acoustique du bâtiment. Les études de maîtrise d'œuvre ont pu débuter au moins de mars 2020.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS